



MAIRIE
DE
MURATO

**DELIBERATION
DL-2025-54**

Date de la convocation : **23/09/2025**

Nb Conseillers afférants au CM : **15**

Nb Conseillers en exercice : **14**

Nb Conseillers présents : **11**

Nb Conseillers représentés : **1**

Quorum : **8**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yves GIANSILY, 1^{er} Adjoint.

**Monsieur FLORI Claude se lève et quitte la salle.
Il ne participe pas au vote.**

PRESENTS : M. ANTONI Francis, M. CLEMENTI Albert, M. COPPI Jacques, M. FESSLER Charles, Mme FLORI Céline, M. GIANSILY Yves, M. LAFFOND Alain, M. LECCIA Lucien, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MURATI Joseph-Antoine, M. MURATI Lucas.

ABSENTS : M. FLORI Claude, M. IANNELLI François.

REPRESENTEES : M. MAZZONI Pierre-Ange par M. ANTONI Francis.

Le quorum étant atteint, M. LUCCHETTI Sébastien été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Don de mobilier (table et chaises) du Maire au profit de la commune

Monsieur le Président expose au Conseil

Monsieur le Maire souhaite effectuer un don au profit de la commune, à titre personnel, d'un ensemble de mobilier composé d'une table et de quatre chaises. Ce mobilier présente un caractère ancien et patrimonial, puisqu'il date de l'époque de Pasquale Paoli, figure majeure de l'histoire de notre île. La valeur estimée de ce mobilier est de 4 000 €.

La table en question sert actuellement de bureau dans la salle de réunion, contribuant à la solennité et à l'authenticité des lieux. Les chaises qui l'accompagnent sont également destinées à un usage fonctionnel et représentatif.

Compte tenu de la valeur historique et symbolique de ce don, il est proposé au Conseil de l'accepter officiellement et de procéder à son inscription au patrimoine mobilier de la commune.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
Oui l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré**

Pour : 12	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

- **ACCEPTE** le don de mobilier constitué d'une table et de quatre chaises, d'une valeur estimée à 4 000 €, offertes par Monsieur FLORI Claude, Maire de la commune.
- **INTEGRE** ces biens dans le patrimoine mobilier communal et décidé de **PROCEDER** à l'inventaire des objets reçus dans le registre du patrimoine communal.
- **REMERCIE** chaleureusement Monsieur le Maire pour ce don qui contribue à la valorisation du patrimoine communal.

**Le 1^{er} Adjoint
M. Yves GIANSILY**

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Au registre sont les signatures

POUR COPIE CONFORME

LE 1^{er} ADJOINT

Yves GIANSILY

